

ESS ET ÉDUCATION

Introduction

L'ESS se déployant dans un environnement concurrentiel et sélectif, les comportements économiques, analysés à travers celui de "l'homo oeconomicus" n'apparaissent ni "naturellement" ni "socialement" coopératifs et solidaires. Le modèle dominant de l'entreprise dite "efficace" est la société de capitaux où l'enrichissement individuel est vu comme le moteur pertinent de l'activité économique. Il est donc important de revisiter le comportement humain dans toute sa richesse et sa complexité, pour voir qu'il intègre aussi de l'altruisme, de la solidarité et de la coopération, valeurs portées et défendues par l'ESS.

I. Le comportement humain plus ouvert que celui de l'Homo oeconomicus

Sous l'influence d'une lecture réductrice d'A. Smith, la théorie économique a progressivement réduit le comportement économique à la recherche du seul intérêt individuel; et la régulation économique à "la main invisible" du marché, masquant à la fois l'altruisme individuel et les rapports sociaux.

L'existence même de l'ESS prouve que les individus sont capables d'altruisme, d'entraide, de recherche de la réciprocité et de l'intérêt collectif même si celui-ci ne satisfait pas immédiatement l'intérêt individuel. Ainsi plusieurs auteurs ont mis en évidence la dimension sociale de l'individu, son "individualité" au delà de son individualisme, définissant ses comportements économiques sociaux et à long terme.

Mais la pression contraire dans l'ensemble de la société ou dans le milieu éducatif en particulier, impose à l'ESS de valoriser une forte dimension éducative, soit au sein de ses structures (éducation interne) soit comme activité particulière à destination de public extérieur (activités éducatives).

II. Au XIXème siècle : l'ESS et l'éducation ouvrière

Dès son origine, l'associationnisme ouvrier a intégré une forte dimension éducative : d'une part pour sortir les ouvriers d'une soumission ou d'un fatalisme écrasant, d'autre part pour les initier à l'association et à son projet sociétal. Ainsi les ouvriers qualifiés, plutôt éduqués, à l'initiative de Sociétés de Secours Mutuels, d'Associations ouvrières de production ou de consommation, ont eu le souci de partager leurs connaissances (de base comme politiques) avec leurs pairs, à travers des clubs, journaux ouvriers (lus à haute voix dans les bistrotts), l'enseignement mutuel puis des universités populaires (où les "savants" venaient partager leurs savoirs)....

III. Au début du XXème siècle : l'ESS et l'éducation coopérative et populaire

Avec l'avènement des lois scolaires, l'éducation est reconnue comme une obligation nationale; des associations de parents (les Sous des Ecoles) se mobilisent alors pour faciliter son accession aux enfants les plus pauvres. Des enseignants essaient d'introduire l'enseignement mutuel par des pédagogies coopératives; l'Education Nationale reconnaît et encourage la coopération scolaire comme apprentissage de la vie coopérative, pour préparer de futurs consommateurs coopératifs.

A l'initiative de Charles Gide puis de ses disciplines, la coopération devient une matière enseignée avec la théorie économique et le droit dans les Universités.

Parallèlement, la reconnaissance d'un temps "libre" à côté du temps de travail contraint (semaine de 8h, congés payés, en 1936) pousse les Pouvoirs Publics à encourager un tissu associatif qui cherche à rendre éducatif ce temps libéré : associations de tourisme social; associations d'éducation populaire qui, à la Libération, cherchent à promouvoir les qualités humaines citoyennes et solidaristes, "un Homme nouveau", l'émancipation individuelle et collective, après le choc de la collaboration.

Le Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'Éducation nationale (CCOMCEN) a été fondé en 1972 pour rassembler les organisations coopératives, mutualistes et associatives créées à l'initiative des personnels de l'Éducation nationale et qui se reconnaissent dans les valeurs de laïcité et de solidarité. Le comité a pour but de coordonner l'action de leurs membres.

IV. L'abandon progressif de l'éducation coopérative ou populaire

Mais le consumérisme et le productivisme vont avoir en partie raison de cet engagement : l'éducation populaire va progressivement se transformer en animation socio-culturelle dédiée aux loisirs; la coopération scolaire va se réduire au financement de la sortie scolaire; la grande loi de 1971 conçue pour faciliter l'accès de tous les salariés à la formation permanente va se replier sur la formation professionnelle; la formation interne aux entreprises d'ESS va se polariser sur la formation à la gestion (même pour les administrateurs bénévoles); l'Université va progressivement abandonner les enseignements sur la coopération.

V. Le retour de l'éducation à et par l'ESS

Néanmoins, l'ampleur et le caractère multidimensionnel des mutations de notre grande crise actuelle, réactivent à la fois la nécessité des apprentissages et des comportements plus coopératifs (dans l'éducation comme dans le travail, l'individualisme montre ses limites, voire ses dangers) et de la connaissance des formes d'activité économique, privées mais collectives.

Paradoxalement, l'Education Nationale a réintroduit ce type d'enseignement (en élargissant la coopération à l'ensemble de l'ESS) à partir du niveau universitaire (Masters, Licences professionnelles) même si des contacts interpersonnels et locaux n'ont cessé entre enseignants et acteurs de l'ESS. Un groupe de travail du Conseil Supérieur de l'ESS s'est réuni pendant 2 ans. En 2010, le CCOMCEN s'est transformé en ESPER, réactualisant le projet éducatif de l'ESS. Un accord-cadre entre le Ministère de l'ESS et le Ministère de l'EN a été signé en 2013 pour encourager l'enseignement de l'ESS dans les programmes et les pratiques scolaires.

Des pratiques de recherche-action, d'apprentissages collectifs, émergent de certaines entreprises de l'ESS, des Coopératives-Jeunesse-Services remobilisent les jeunes, amorçant le retour d'une réflexion sur la nature et le rôle de l'éducation dans et par l'ESS.

Bibliographie

Cacérés B., 1964, Histoire de l'éducation populaire, Seuil.

Codice, 2008, « Les propositions pour permettre aux Français de mieux comprendre l'économie », in Problèmes économiques, n° 2939, 16 janvier.

Demoustier D./; Wilson-Courvoisier S. 2009, L'enseignement initial de l'ESS : un enjeu stratégique, RECMA, Revue Internationale de l'Economie Sociale, n° 311

Desroche H.,1983, Pour un traité d'économie sociale, Ciem.

Drapéri J.-F.,2007, « L'université coopérative européenne en perspective », Recma, n° 306.

Georges J.,1997, « Une utopie concrète : la coopération scolaire », Recma,n° 265.

Lacroix J.,1993, « Université et coopération », Recma, n° 46.

Passet R. Une économie de rêve, Calmann-Lévy, 1995

Puel H., 2014, Pour une anthropologie économique, Ed. Mélibée

Poujol G.,1981, L'éducation populaire : histoire et pouvoirs, Ed. ouvrières.